

Des inégalités sur le marché de l'emploi

En 2015, la moitié des résidents âgés de 15 à 64 ans de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre occupe un emploi. Bien que la part de chômeurs soit proche de la valeur régionale, le chômage touche davantage les jeunes actifs de l'intercommunalité. Plus la commune est éloignée du bassin d'emploi de Cap Excellence et plus le chômage est important. La majorité des actifs sont des navetteurs quittant leur commune, voire la Communauté d'Agglomération, pour aller travailler vers Cap Excellence. La voiture reste le mode de transport privilégié pour sur leur lieu de travail, ce qui induit d'importants embouteillages aux heures de pointes.

Dominique Trefoloni, Floraline Cratère, Baptiste Raimbaud

Les jeunes plus touchés par le chômage

En 2015, 36 600 résidents de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre sont actifs (*définitions*), soit 920 personnes de plus qu'en 2010 (+ 0,5 % par an en moyenne). Cette progression est plus prononcée que dans le reste de l'archipel (+ 0,3 % par an en moyenne). En 2015, le taux d'activité (*définitions*) des 15-64 ans s'élève à 72 % soit deux points de plus qu'en 2010 (*figure 6*). Cette hausse est portée essentiellement par la plus forte présence sur le marché du travail des personnes de 55 à 64 ans, concernées par le recul de l'âge de la retraite. Le taux d'activité de la CANBT est supérieur de deux points à celui constaté dans le reste de la région (70 %).

Parmi ces actifs, 26 000 sont en emploi, soit la moitié des résidents de la CANBT en âge de travailler (15-64 ans).

Dans la communauté d'agglomération, la part de chômeurs (*définitions*) atteint 29 %, proche de celle observée dans le reste de l'archipel (30 %). Deux tranches d'âges sont particulièrement touchées. D'une part, les jeunes entre 15 et 24 ans, qui sont davantage concernés par le chômage qu'ailleurs en Guadeloupe (57 % contre 53 %). D'autre part, les actifs âgés de 55 à 64 ans, où la part de chômeurs a augmenté entre 2010 et 2015, contrairement au reste de la région : + 4 % dans la CA du Nord Basse-Terre, alors que la part a diminué de 10 % ailleurs en Guadeloupe.

La situation face au chômage est inégale entre les différentes communes de la CANBT. Plus la commune est éloignée de la région pointoise, plus la part de chômeurs est importante : 24 % à Petit-Bourg, 27 % au Lamentin, 31 % à Goyave, 35 % à Sainte-Rose et 38 % à Pointe-Noire. Néanmoins, la

6 72 % de la population de 15 à 64 ans de la CANBT sont actifs

Taux d'activité, taux d'emploi et part de chômeurs par sexe et tranche d'âge en 2010 et en 2015 dans la CANBT et dans le reste de la Guadeloupe (en %)

	CANBT		Guadeloupe hors CANBT	
	2010	2015	2010	2015
Taux d'activité				
15-64 ans	70	72	67	70
15-24 ans	31	34	32	33
25-54 ans	88	88	84	86
55-64 ans	47	59	47	58
Hommes	72	73	69	71
Femmes	68	71	66	69
Taux d'emploi				
15-64 ans	50	51	48	49
15-24 ans	13	14	15	16
25-54 ans	64	64	61	61
55-64 ans	40	47	40	47
Hommes	54	54	52	52
Femmes	46	48	45	47
Part de chômeurs				
15-64 ans	29	29	29	30
15-24 ans	57	57	53	53
25-54 ans	27	28	29	29
55-64 ans	16	20	29	19
Hommes	25	26	25	27
Femmes	32	32	32	32

Note : la part de chômeurs désigne le taux de chômage calculé à partir du recensement de la population.

Lecture : en 2015, 51 % de la population des 15-64 ans de la CANBT occupent un emploi.

Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015 (exploitations principales).

commune de Deshaies affiche une exception avec une part de chômeurs de 28 % grâce à ses nombreux emplois touristiques.

À l'instar du reste de la Guadeloupe, le chômage affecte plus les femmes que les hommes. Dans l'intercommunalité, une femme active sur trois est au chômage contre un homme actif sur quatre.

Une dépendance accrue à l'automobile

Dans la CANBT, 26 % des ménages possèdent deux voitures ou plus, soit cinq points de plus que dans le reste de l'archipel (*figure 7*). Ils sont 48 % à disposer d'un seul véhicule, chiffre équivalent au niveau régional. Ainsi la part des ménages sans voiture est moins importante qu'ailleurs

en Guadeloupe (26 % contre 32 %). Ceci s'explique par une plus forte dépendance à l'automobile des résidents de la CANBT, pénalisés par un réseau de transport en commun peu développé.

En 2015, dans la communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre, 26 000 actifs occupent un emploi (*figure 8*). Parmi eux, 31 % travaillent dans leur commune de résidence contre 45 % pour le reste de la Guadeloupe. Les autres actifs sont donc des navetteurs (*définitions*) quittant leur commune de résidence, voire l'intercommunalité, vers une autre commune pour se rendre au travail. Ainsi trois résidents de la communauté d'agglomération sur cinq ayant un emploi n'y travaillent pas. La majorité

Toujours plus d'embouteillages

La forte proportion de navetteurs se traduit par d'importants flux journaliers de voitures se rendant majoritairement dans la zone d'emploi de Cap Excellence.

En particulier, pour se rendre à la zone industrielle de Jarry, les navetteurs de la CANBT empruntent la N1 et la N2. Selon le Journal de l'Observatoire des Transports, le trafic journalier moyen de la N1 à l'entrée de Baie-Mahault est de plus de 64 000 véhicules et celui de la N2 est de 51 000 véhicules.

Ces flux se combinent à l'intersection de ces deux routes nationales, dans le quartier de Destrellan. Cela explique les embouteillages quotidiens qui se forment en début et en fin de journée sur les principaux axes routiers de l'archipel.

Chaque année, le trafic augmente, ce qui rallonge le temps de trajet domicile-travail.

En 2015, les navetteurs de la CANBT utilisant la voiture sont 1 000 de plus qu'en 2010 soit une augmentation de 2 %.

des trajets des navetteurs s'effectuent en direction du bassin d'emploi de Cap Excellence et, plus particulièrement, vers la zone industrielle de Jarry, concentrant l'activité économique de l'archipel (figure 9).

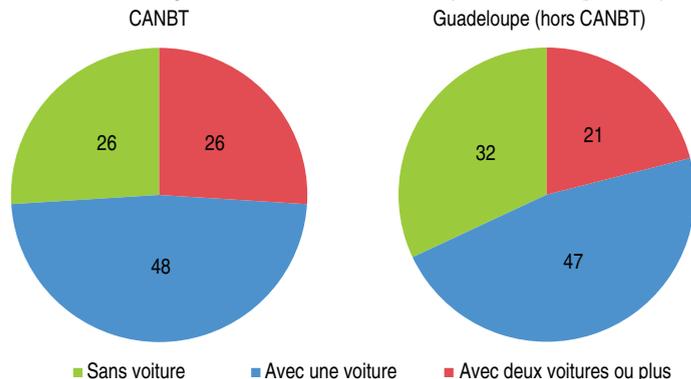
La majorité des navetteurs recourent à la voiture (86 %) pour se rendre au travail. C'est un peu plus que dans le reste de la Guadeloupe (82 %). Dans le Nord Basse-Terre, et de façon globale en Guadeloupe, les transports en commun sont peu utilisés (respectivement 5 % et 6 %). Seuls 4 % des travailleurs habitant la CANBT vont travailler à pied.

Parmi les 26 000 actifs en emploi, la moitié effectue plus de 10,9 km pour aller travailler soit le double qu'ailleurs en Guadeloupe (5,8 km). Cet allongement du trajet a des répercussions sur le temps de déplacement. Un navetteur sur deux de la CANBT met plus de 19 minutes pour se rendre au travail contre 16 minutes dans le reste de la Guadeloupe (encadré 1).

Conséquences de cette augmentation du trafic et de ces embouteillages, les rejets de CO2 dans l'atmosphère augmentent et les alertes rouges pour la qualité de l'air se font plus nombreuses. ■

7 Un ménage sur quatre possède deux voitures ou plus

Équipement automobile des ménages dans la CANBT et en Guadeloupe hors CANBT (part en %)



Lecture : 48 % des ménages de la CANBT possèdent un seul véhicule.
Source : Insee, Recensement de la population 2015 (exploitation principale).

8 Trois actifs sur cinq résidant la CANBT travaillent hors de l'intercommunalité

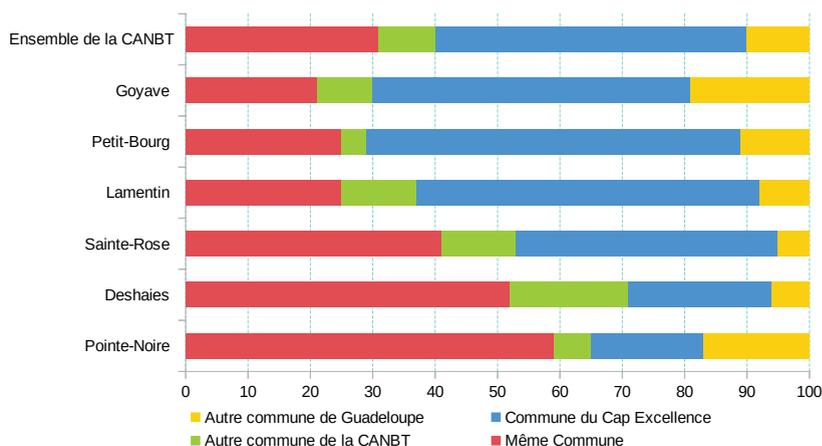
Décomposition de la population active de la CANBT et du reste de la Guadeloupe en 2010 et 2015

	CANBT		Guadeloupe hors CANBT	
	2010	2015	2010	2015
Population active au lieu de résidence (1)	35 695	36 611	141 989	144 324
Actifs occupés au lieu de résidence	25 497	25 997	101 770	102 061
dont travaillant en dehors de la zone (en %)	60	60	4	4
Emplois au lieu de travail (2)	13 415	15 027	113 902	113 939
Chômeurs (3)	10 198	10 614	40 220	42 263
Navetteurs entrants	3 208	4 590	15 812	15 952
Navetteurs sortants	15 290	15 560	3 680	4 074
Solde des navettes (4)	- 12 082	- 10 970	12 132	11 878

Note : (1) = (2) + (3) - (4)
Lecture : la CANBT compte 36 611 actifs pour 15 027 emplois en 2015.
Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015 (exploitations principales).

9 La majorité des travailleurs de Lamentin, Petit-Bourg et Goyave ont un emploi dans la CA Cap Excellence

Lieu d'emploi en fonction de la commune de résidence des travailleurs (en %)



Lecture : 60 % des actifs occupés résidant à Petit-Bourg travaillent à Cap Excellence.
Source : Insee, Recensement de la population 2015 (exploitation principale).